



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-121828>

Département(s) de publication : **45**

Annonce n° **25-121828**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-92281

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Le Malesherbois

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20005725500230

Ville : Le Malesherbois

Code postal : 45330

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 45

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Nettoyage des locaux et de la vitrerie des bâtiments communaux- Lot n° 1 :

Nettoyage des locaux

Code CPV principal - Descripteur principal : 90910000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Nettoyage des locaux et de la vitrerie des bâtiments communaux- Lot n° 1 : Nettoyage des locaux. Consultation initiée après déclaration sans suite pour motif d'intérêt général du lot n° 1 (articles R2185-1 et R2185-2 Code de la commande publique)

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Date d'attribution : 25/09/25 Marché n° : 25p06s Le Propre du Nettoyage, Rue Louise Michel, 45300

Pithiviers Montant Ht : 113 975,29 Euros Renseignements complémentaires : Procédure de recours

instance chargée du recours : Greffe du Tribunal administratif d'Orléans - 28 rue de la Bretonnerie - 45057 Orleans Tél : 0238775900 courriel : greffe.ta-orleans@juradm.fr Web : <http://orleans.tribunal-administratif.fr> Référé pré contractuel (article L551-1 du code de justice administrative). Recours de

plein contentieux dans un délai de 2 mois à compter de la mesure de publicité. Référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de l'avis d'attribution au Juge sauf si référé pré contractuel, porté à 6 mois sans avis d'attribution

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/10/2025